

# INFO MENSUELLE DES ELU(E)S AU CSE-12S DU SYNDICAT AUTONOME & INDEPENDANT S3i

# Accord Travail en équipe : S3i a signé cet accord

Initialement proposé sur des bases peu acceptables, S3i a négocié pied à pied avec la direction et obtenu :

- Que les primes d'équipes soient revalorisées de 10% (demandé par S3i pour suivre l'inflation), une supplémentaire de 50% de TOUTES les primes d'équipe des salariés ayant des vacations dites de remplacement dans leur planning.
- Un élargissement des conditions de garantie du maintien des primes en cas de sortie du travail d'équipe.
- Le maintien du principe du volontariat par accord écrit du salarié lorsqu'il est affecté sur un planning avec travail le dimanche, ou pour le simple travail d'équipe
- La limitation d'affectation à 5 ans ou 3 années consécutives sur ce type d'organisation du travail afin de préserver santé et employabilité.
- Pour les salariés faisant des remplacements : Obligation d'avoir connaissance au moins un mois à l'avance des périodes de remplacement planifiées qu'ils devront assurer. En cas de contraintes exceptionnelles, le délai de prévenance pourra être ramené à une semaine (cas des absences longues non prévisibles).
- que des dispositions soient définies dans ce nouvel accord pour les personnes effectuant des vacations dites de remplacement (afin de prendre en compte la contrainte induite par ce type de vacation).

Prime d'équipe	Montant brut
Pour toute vacation démarrant avant 7h ou se terminant après 21h	18,15 €
Pour toute vacation démarrant entre 7h et 8h ou finissant entre 19h30 et 21h	11,55 €
Pour toute vacation se déroulant le dimanche	45,00 €
Pour toutes autres vacations	9,15 €

Une fois les négociations terminées et l'accord rédigé, cet accord a été voté démocratiquement en interne par les élus S3i. Certes cet accord peut comporter certaines imperfections (nous en sommes conscients). Mais, parce que nous avons signé cet accord, vos élus S3i veillerons à ce que celui-ci soit correctement appliqué par le management opérationnel aux travers de la CSSCT, de la commission de suivi de cet accord. A défaut de non respect, la position S3i, signataire de cet accord, permettra de dénoncer cet accord si nécessaire. Nous tenons à rappeler également que SEULS LES SALARIES VOLONTAIRES POURRONT ETRE SOLLICITES POUR DU TRAVAIL D'EQUIPE.

### Retour sur le CSE d'Octobre

Côté Business, pas d'inquiétude, les résultats sont encourageants mais il ne faut pas se relâcher sur les 3 derniers mois de l'année, le résultat d'exploitation est en augmentation, les effectifs en hausse.

#### Sobriété énergétique :

Nous sommes assez décus des mesures annoncées (consommation -10%, chauffage à 19°, actions sur éclairage). Nous sommes inquiets car généralement ce sont les salariés qui font les frais des politiques de l'entreprise. Nous avions indiqué à la direction qu'elle ne devrait pas se faire sur le dos des salariés en les poussant à augmenter le nombre de jours de télétravail. Quelques heures plus tard, Cyril MALARGE faisait une annonce aux investisseurs indiquant vouloir réduire le nbre de m² utilisés. Non, S3i n'a pas de boule de cristal mais plutôt un sens accru de l'anticipation.

Politique immobilière Sopra de réduction des m<sup>2</sup>



### **CDC Sophia:**

Nous avons questionné la direction sur l'avenir du centre qui nous a rassuré sur la pérennité du site mais nous a indiqué que les clients demandent de plus en plus à baisser les prix orientant le CDC à faire du « nearshore » sur Kato, que les activités de run seront remplacées à terme par des activité d'expertise, qu'il y aura un accompagnement et de la formation à destination des salariés. Les élus et RP **S3i** restent mobilisés et suivent le sujet ....

Inflation, pouvoir d'achat : la direction ne propose toujours pas d'avancées : CRH, IK, NAO – Voici tout ce qu'elle propose. Le sujet de la Prime dite Macron est en réflexion mais on ne sait pas si elle sera ou non distribuée, quel montant. Pas de jour de télétravail en plus pour faire face à la pénurie ou augmentation des carburants malgré nos arguments. Pas de vote pour augmenter le montant des chèques Noël distribués par le CE, y a plus de sous !!!!

Prévoyance : des problèmes sont remontés de salariés ne percevant pas leur indemnité en longue maladie. Les élus faisant partie de la commission santé prévoyance sont sur le sujet. Espérons qu'une issue favorable sera trouvée pour ces salariés qui subissent des manquements.

Pour retrouver des informations complémentaires, connectez-vous sur notre site Internet : http://www.S3i-france.com

Abonnez vous à notre Newsletter : <a href="http://www.S3i-france.com/nous-contacter">http://www.S3i-france.com/nous-contacter</a> Pour nous contacter: contact@S3i-france.com

Participation et Intéressement : L'intervention du DAF (Directeur

Financier) nous a confirmé qu'une prime de participation et d'intéressement

seront versées l'année prochaine.